

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet d'aménagement de la Voie d la Soule - DUP Parcellaire

De : jacqueline quittat <[REDACTED]>

Date : 14/09/2023 12:24

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Madame, Monsieur le.la Commissaire Enquêteur,

Par la présente, je tiens à vous informer de ma vive opposition au projet d'aménagement de la Voie de la Soule- DUP Parcellaire que je considère comme une nuisance au vue des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques auxquels nous sommes confrontés.

En effet, en tant qu'ancienne agricultrice en Soule, je m'inquiète de voir à nouveau des terres agricoles disparaître, et des agriculteurs mis une fois de plus en difficulté.

Par ailleurs, le gain de temps serait minime et ne justifie pas à mes yeux l'imperméabilisation des sols et la dangerosité accrue de ce projet de voie rapide pour les villages traversés.

Le coût de cet investissement ne se justifie pas au regard du bien être de l'économie locale.

Ce projet entrainerait la perte de cette "voie verte" ancienne voie ferrée, qui, sur 8km offre une promenade à mobilité douce, sans danger, à tous et plus particulièrement aux personnes âgées et aux familles avec de jeunes enfants.

Ce chemin plat, naturel et ombragé est très fréquenté.

Il est accessible depuis le centre ville de Mauléon (la gare), ou par chacun des villages traversés, il est un lieu de rencontres et d'échanges, d'apprentissage (vélo, marche) pour les enfants, de mobilité douce pour les anciens.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier.

Je vous prie de croire Madame, Monsieur le-la Commissaire Enquêteur, à l'expression de mes sentiments respectueux